



CONDITIONS GÉNÉRALES

d'acquisition en ligne des prestations
du Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (en abrégé TPAE)

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales régissent les **demandes de délivrance de certificats de capacité civile**.

Le Tribunal de protection délivre un seul type de certificat en ligne :

- la personne concernée n'a pas fait l'objet d'un retrait ou d'une restriction de ses droits civils à ce jour.

Toute utilisation du site internet du TPAE pour effectuer la démarche mentionnée ci-dessus implique l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales.

2. Coût

La délivrance du certificat est soumise à un émolument fixé sur la base du RTFMC (Règlement fixant le tarif des frais en matière civile, E 1 05.10) en application de la loi cantonale d'application du code civil et du code de procédure civile.

Cet émolument est entendu toutes taxes et frais compris. Il peut en tout temps être adapté aux modifications réglementaires.

Les émoluments à payer sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la demande sur le site internet du TPAE.

3. Modalités

Après avoir rempli de manière complète et exacte, le formulaire en ligne, le demandeur doit alors suivre les instructions données à l'écran pour confirmer avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales.

En cliquant sur *Valider*, le demandeur peut alors accéder au formulaire de saisie des informations pour le paiement. Le paiement de l'émolument demandé doit être effectué par carte de crédit VISA, Mastercard, American Express, PostFinance Card, Diners Club ou TWINT.

Une fois son paiement accepté, un écran de confirmation s'affiche.

A partir de ce moment, sa commande est transmise au service concerné pour traitement.

L'émolument est dû indépendamment de savoir si le certificat de capacité civile peut ou non être délivré.

4. Sécurité et responsabilité

Le TPAE garantit un service de paiement sécurisé et certifié et respectueux des recommandations sur les informations véhiculées lors des paiements en ligne

(<https://pcisecuritystandards.org>).

Pour protéger les utilisateurs contre une éventuelle intrusion, les informations relatives à la carte bancaire ne sont pas enregistrées sur les serveurs de l'Etat de Genève.

Ni le TPAE, ni l'Etat de Genève ne saurait être tenu responsable de l'utilisation abusive ou usurpée d'une carte de crédit.

5. Connexion

En cas d'échec de connexion ou d'interruption de connexion, un message s'affiche indiquant au demandeur que sa démarche n'a pas abouti. Il lui appartient dès lors de la renouveler aussi souvent que nécessaire pour voir s'afficher l'écran confirmant le succès de la démarche.

Tous les cas d'anomalie dus à des problèmes techniques internes au TPAE génèrent en interne des fichiers d'incidents qui sont traités par le TPAE. Si nécessaire celui-ci reprend contact avec le demandeur affecté par l'anomalie.

En cas de problème, le demandeur peut également adresser un message à l'adresse tpae@justice.ge.ch



6. Responsabilité

Le demandeur est seul responsable de ses erreurs de saisie ou de connexion ainsi que de toute défaillance technique lui incombant.

Les attestations sont établies par le TPAE sous toutes réserves, et sauf erreur ou omission.

Le TPAE ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques échappant à son contrôle, tels que des problèmes de communication dus au fournisseur d'accès Internet du demandeur par exemple.

Celui-ci admet connaître et accepter les contraintes et limites du réseau Internet, notamment en matière de transmissions de données d'informations via les réseaux et d'atteinte aux données.

Le TPAE et l'Etat de Genève ne répondent pas des dommages matériels ou immatériels, directs ou indirects qui pourraient survenir par l'accès au site ou l'incapacité à y accéder, par le refus d'acceptation d'un paiement et l'absence de validation d'une démarche.

7. Disponibilité du service

Le TPAE s'efforce de maintenir le site disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. L'accès peut donc être interrompu pour des raisons techniques, notamment de maintenance ou de panne de réseau, ou pour toute autre raison.

Le TPAE n'est en aucun cas responsable des éventuels dommages subis par le demandeur ou par tout tiers du fait de l'indisponibilité du service.

8. Protection des données.

En conformité de l'art. 13 de la Constitution fédérale et des lois sur la protection des données, les données personnelles reçues dans le cadre des demandes ou de la connexion au site du TPAE, sont traitées de manière confidentielle et utilisées seulement dans le cadre des démarches en lien avec la demande de délivrance d'un certificat de capacité civile.

Elles sont transmises à des tiers seulement dans la mesure où elles sont indispensables pour la bonne exécution du paiement.

9. For et droit applicable

Tout litige lié à l'exécution ou l'interprétation des présentes conditions générales est de la compétence des tribunaux du canton de Genève sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral. Le droit suisse est applicable.

10. Contacts:

Adresse postale : TPAE, rue des Glacis de Rive, 6 – Case postale 3950 – 1211 Genève 3

Adresse mail : tpae@justice.ge.ch